

## Des tests d'ADN pour défendre les droits des Métis

Mise à jour le dimanche 13 septembre 2015 à 18 h 52 HAA



*L'assemblée générale annuelle de la Communauté métisse de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine Photo : Courtoisie Benoit Lavoie*

**Il a beaucoup été question de génétique et de défense des droits devant les tribunaux lors de l'assemblée générale annuelle de la Communauté métisse de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine. Une soixantaine de membres se sont réunis à New Richmond, samedi, sur les quelque 10 000 personnes que compte la communauté.**

Un texte de **Brigitte Dubé**  

L'association a présenté l'évolution des recherches en génétique afin d'authentifier l'origine de ses membres. « Jusqu'à présent, on a fait une vingtaine de tests d'ADN, et tous nos tests sont positifs pour démontrer qu'on est ici depuis 2000 ans », affirme le président de la Communauté, Benoit Lavoie.

Il ajoute que d'autres recherches montrent que des membres de la communauté se seraient mêlés aux Basques. Ces derniers venaient pêcher et chasser la baleine bien avant l'arrivée de Jacques Cartier.

« On a appris que Jacques Cartier était resté bouche bée quand il avait constaté qu'il y avait des Autochtones barbus qui avaient des yeux bleus et qu'il y avait des rouquins. » — Benoît Lavoie, président de la Communauté métisse de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine



Benoît Lavoie, président de la Communauté métisse de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine Photo : Courtoisie Benoît Lavoie

### Devant les tribunaux

Benoît Lavoie croit que ces tests pourraient aider les membres de la communauté métisse à défendre leurs droits, par exemple lorsqu'ils font face à des accusations de pêche ou de chasse illégale. « Les Métis font parler d'eux quand une cause est portée devant les tribunaux pour un cas spécifique, une infraction. La personne est accusée seule, mais quand on la défend, on défend la communauté », explique le président.

« C'est cette barrière-là qu'on n'est pas capables de traverser. Il faut être prêt à se rendre jusqu'en Cour suprême, où les juges n'ont pas le choix de constater que ces personnes-là n'ont pas eu droit à une défense pleine et entière. » — Benoît

Lavoie, président de la Communauté métisse de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine

Selon le président, Benoît Lavoie, la communauté, qui compte quelque 10 000 membres, est toujours bien vivante et a su s'adapter.

« On a évolué, on est toujours là, on a nos us et coutumes. On a nos différences à nous autres et nos liens culturels qui nous appartiennent. » — Benoît Lavoie, président de la

Communauté métisse de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine



L'assemblée générale annuelle de la Communauté métisse de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine Photo : Courtoisie Benoît Lavoie